

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Post-it Palestine

Légitimités chancelantes

- International -

Date de mise en ligne : dimanche 10 avril 2011

Démocratie & Socialisme

Un tableau embrouillé de clameurs et de revendications contradictoires s'offre à quiconque essaie de comprendre les situations tant palestinienne qu'israélienne : la prise de contrôle de la bande de Gaza par le Hamas est considérée comme un coup de force, ce qu'on appelle d'ordinaire l'Autorité palestinienne est plus faible que jamais, et un pitre médiatique s'inquiète de ce qu'il nomme une campagne de délégitimation de l'État d'Israël. Personne ne sait plus trop ce qu'il en est, ni surtout sur quoi s'appuyer dans ses raisonnements. Un examen attentif et vérifiable des faits devrait cependant permettre de constituer une boussole pour ne pas perdre le cap dans une mer politique agitée.

Il est indispensable de rappeler au préalable que les dirigeants palestiniens dont il sera question plus loin ne sont en fait que les remplaçants de ceux qui ont été et continuent à être éliminés (en clair : assassinés, emprisonnés ou exilés) par les stratèges sionistes de l'État israélien sans que cela émeuve le moins du monde les moralistes dits bien-pensants [1]. Et que l'exigence stratégique demeure celle de l'unification de toutes les forces palestiniennes [2] ; elle apparaît avec force dans les manifestations de ce 15 mars 2011.

LA DISTORSION PERMANENTE

Presque tous les journalistes occidentaux continuent à déblatérer à propos de la prise de contrôle du Hamas sur la bande de Gaza, et semblent avoir oublié :

- ▶ d'une part, que ce dernier a été élu en 2006 lors d'une élection reconnue comme régulière par l'ensemble des observateurs internationaux alors présents ;
- ▶ d'autre part, que c'est Mahmoud Abbas qui a retiré son administration de la bande de Gaza en juin 2007 après un coup de force avorté mené par Mohammed Dahlan (actuellement poursuivi pour corruption et en fuite), qui était alors un des dirigeants du Fatah [3].

Le Hamas peut donc se prévaloir d'une légitimité électorale incontestable. Mais après ce nécessaire petit rappel historique, il convient toutefois d'ajouter que son mandat prenait légalement fin le 25 janvier 2010.

LA LÉGENDE ÉBRANLÉE

Ce qu'on appelle officiellement l'Autorité palestinienne est le nom d'une entité para-gouvernementale créée en 1993 par les Accords d'Oslo afin de négocier une solution du conflit avec Israël. Cette entité était constituée d'un Conseil législatif de 132 députés et d'un Président élu lors d'élections distinctes. Mahmoud Abbas a ainsi été élu pour 4 ans en janvier 2005. Le premier ministre faisait partie de ce Conseil, et était nommé par le Président, qui, par convention, choisissait le chef du parti comptant le plus grand nombre d'élus. En 2006, il s'agissait d'Ismaël Haniyeh, membre du Hamas, largement majoritaire [4].

Le fiasco de la tentative de prise de contrôle de la bande de Gaza a amené Mahmoud Abbas à limoger Ismaël Haniyeh et à le remplacer par Salam Fayyad (toujours en place). Ce limogeage est évidemment contestable du point de vue même de la légalité palestinienne.

L'expiration du mandat présidentiel en janvier 2009 constitue un nouvel affaiblissement de la légitimité de l'Autorité palestinienne.

Ce sont cependant l'escalade de la « coopération sécuritaire » avec Israël et les révélations concernant les compromissions proposées (en vain) par cette Autorité qui sapent le plus irrémédiablement son assise : ceux-là même qui constituèrent jadis l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) se sont enlisés dans un piège qui les a transformés nolens volens en simples clients vivant des miettes que voulait bien leur concéder un ordre international impuissant à freiner l'expansion de la colonisation sioniste ; cette dernière allant même jusqu'à exiger la collaboration de l'Autorité palestinienne dans la répression de toute velléité de résistance incontrôlée : à l'arrestation de nombreux élus et militants du Hamas en Cisjordanie s'est récemment ajoutée celle de militants de la société civile, comme celle de Mazen Abou Aoun, avocat de l'organisation de soutien aux prisonniers palestiniens Addameer, ce 10 janvier 2011, par les Forces de la Sécurité Préventive (FSP) de l'Autorité palestinienne[[*Le Conseil palestinien des organisations pour les droits de ,l'homme condamne l'arrestation arbitraire de l'avocat d'Addameer par les Forces de la sécurité préventive palestinienne*, <http://www.ism-france.org/analyses/...> , consulté le 12-03-2011]].

Il n'est donc pas étonnant que depuis le surgissement de la révolution arabe des militants palestiniens se soient mis à contester ouvertement cette Autorité, voire à en souhaiter la dissolution [5].

LES PRÉDATEURS DÉCOMPLEXÉS

En ce qui concerne les colonisateurs et les épurateurs ethniques, le tableau s'avère à la fois simple et paradoxal :

- ▶ Simple, parce que l'État israélien, peu sensible aux murmures de protestation qui émanent par moments d'une communauté internationale soumise au chantage à l'antisémitisme, viole impunément le droit de la mer (attaque de flottille civile en haute mer, accaparement de ressources sises dans des eaux territoriales autres qu'israéliennes) et les résolutions de l'ONU qui le condamnent [6].
- ▶ Paradoxal, parce que si nous considérons qu'une légitimité authentique ne peut émaner que d'un accord entre les parties directement concernées, seuls les Accords d'Oslo avalisaient la reconnaissance d'un État israélien par la partie palestinienne : ni la déclaration Balfour, ni le partage par l'ONU en 1948 du territoire alors administré par la Grande-Bretagne, n'avaient en effet pris la peine de consulter le peuple palestinien sur le destin qu'il désirait sien. En bafouant ces accords, l'État israélien a montré le peu de cas qu'il faisait d'une source de légitimité légale reconnue, et s'est précipité dans une fuite en avant consistant en une politique de faits accomplis uniquement basée sur les rapports de force militaires et une idéologie contestable.

Ces légitimités chancelantes ne sont plus en mesure ni d'emporter la conviction ni de servir de point d'appui ferme. Mais la faiblesse ou l'absence de réponse institutionnelle à la hauteur des enjeux ne saurait se traduire par l'inertie citoyenne. À nous de savoir répondre aux appels et aux actions exemplaires du peuple palestinien [7], en prenant garde de ne pas perdre de vue quelques repères fondamentaux :

- ▶ « Deux choses sont certaines : les Juifs et Israël resteront ; les Palestiniens aussi. En dire beaucoup plus avec certitude est imprudent » [8].
- ▶ Distinguer l'agresseur de l'agressé, car il serait retors ou de mauvaise foi de renvoyer dos à dos et mettre sur le même plan l'occupant et l'occupé.
- ▶ Et défendre sans compromis le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Philippe Lewandowski

[1] Cf. *Sur l'absence (voulue) d'interlocuteurs*, *Démocratie & socialisme* n°163, Mars 2009.

[2] *Electronic Intifada, Palestinians at home, abroad, protestdivision, leadership*, <http://electronicintifada.net/v2/ar...> , consulté le 12-03-2011.

- [3] *Le Hamas vu par le militant israélien Michel Warschawski*, <http://blogs.mediapart.fr/blog/velv...> , consulté le 12-03-2011
- [4] Avec 74 sièges, contre 45 pour le Fatah, 3 pour le FPLP, 6 pour trois autres listes et 4 indépendants, Résultat de l'élection sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89...> , consulté le 12-03-2011
- [5] United States Palestinian Community Network, *Notice to be served at the PLO Mission to the US to be served served Feb. 28*, <http://palestineconference.org/wp/2...> , consulté le 12-03-2011
- [6] *Résolutions de l'ONU non respectées par Israël*, <http://www.monde-diplomatique.fr/20...> , consulté le 12-03-2011
- [7] Cf. *La nouvelle [ou l'autre] résistance palestinienne*, *Démocratie & socialisme* n°174, avril 2010
- [8] Edward Said, *La question de Palestine*.- Arles : Actes Sud, 2010, p.341